

Communiqué de presse du 28 juin 2019

Le COCETA s'interroge...

Bouguenais : la majorité est-elle devenue schizophrène ?

Au hasard d'un Conseil municipal le 27 juin 2019, nous apprenons qu'une convention sera signée entre le concessionnaire AGO de l'aéroport Nantes-Atlantique et la ville de Bouguenais.

300 places de parking, publiques, situées au Piano'cktail (salle de spectacle) seront mises à la disposition du concessionnaire de mi-juillet à fin août pour les usagers de l'aéroport, qui se verront conduits au terminal par une navette.

Madame le Maire se vante de défendre la protection des populations mais ne propose aucune alternative au réaménagement de l'aéroport à part le statu quo.

Madame le Maire souhaite une maîtrise du trafic mais cautionne en parallèle l'expansion des parkings de l'aéroport.

Où est la logique, où est la cohérence ?

En signant cette convention avec AGO/Vinci, Madame le Maire entretient les nuisances pour sa population en permettant au concessionnaire de l'aéroport de continuer à développer son activité au détriment des habitants survolés.

Elle frappe ainsi ses habitants d'une double peine !

Plus globalement, il s'agit encore une fois d'une preuve de l'improvisation totale dans ce dossier où il a été fait le choix de maintenir l'aéroport sur son site, sans qu'il existe de plan B.

Et comme toujours, c'est le contribuable qui est le dindon de la farce. Une redevance de 25 000 € est prévue pour la commune pour l'exploitation de ce parking, construit sur des fonds publics. Quand d'après nos calculs, il pourrait rapporter plus de 100 000 € à AGO, qui par ailleurs continue d'exploiter l'aéroport dans des conditions qui sont hors du champ de sa concession...